

DELIBERATION N°.2022.061

L'an deux mille vingt-deux, le 22 juin, à 20h00, s'est réuni en séance publique le Conseil Municipal de la Ville de Fosses, légalement convoqué en date du 15 juin, sous la présidence de Monsieur Pierre BARROS, Maire.

PRESENTS :

PIERRE BARROS, JACQUELINE HAESINGER, BLAISE ETHODET-NKAKE, DOMINIQUE DUFUMIER, PATRICK MULLER, JEANICK SOLITUDE, JEAN MARIE MAILLE, CINDY BOURGUIGNON, GILDAS QUIQUEMPOIS, LAUREN LOLO, MICHEL NUNG, FELIX MIRAM, FRANCK BLEUSE, PAULETTE DORRIERE, HUBERT EMMANUEL EMILE, CHRISTOPHE LUCAS, DIDIER EISCHEN, GABRIEL NGOMA, BELWALID PARJOU

EXCUSES REPRESENTES PAR POUVOIR :

EMELE JUDITH A FRANCK BLEUSE, SONIA LAJIMI A JACQUELINE HAESINGER, TANIA KITIC A MICHEL NUNG, CONSUELO NASCIMENTO A CHRISTOPHE LUCAS, MARJORY QUIQUEMPOIS A GILDAS QUIQUEMPOIS, DJAMILA AMGOUD A BELWALID PARJOU, DAVID FELICIE A GABRIEL NGOMA

ABSENTS : FLORENCE LEBER, LEONOR SERRE, GILDO VIERA

Jean Marie MAILLE est élu secrétaire à l'unanimité.

QUESTION N° 15 : RAPPORTS 2021 DU SICTEUB SUR L'ENTRETIEN ET L'EXPLOITATION DES EAUX PLUVIALES URBAINES SUR LA COMMUNE DE FOSSÉS, SURVILLIERS, MARLY-LA-VILLE ET SAINT-WITZ ET SUR L'ENTRETIEN ET L'EXPLOITATION DES RESEAUX D'EAUX USEES DE LA COMMUNE DE FOSSÉS

RAPPORTEUR : DOMINIQUE DUFUMIER

Le Conseil Municipal,

Entendu l'exposé du rapporteur,

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment l'article L. 5211-39 ;

Vu les rapports 2021 du SICTEUB sur l'entretien et l'exploitation des eaux pluviales urbaines sur la commune de Fosses, Survilliers, Marly-La-Ville et Saint-Witz et sur l'entretien et l'exploitation des réseaux d'eaux usées de la commune de Fosses joints à la présente délibération ;

Considérant que les délégués de la commune rendent compte au moins une fois par an au Conseil municipal de l'activité du SICTEUB ;

Après en avoir délibéré,

- **PREND ACTE** de la présentation au Conseil municipal des deux rapports du Sictaub.

Le conseil prend acte.

Le Maire,
Pierre BARROS

